



Tours, le 21 décembre 2021

**Suite au succès des mouvements du 4 et 7 décembre,
nous ne lâchons rien et continuons le combat.**

**Pour défendre notre système de soins, nos conditions de travail
et des revalorisations salariales pour toutes et tous,**

RDV le 11 janvier 14h place Anatole France à Tours.

Depuis mars 2020 les hôpitaux n'ont pas plus de personnel ni plus de moyens...

LES FERMETURES DE SERVICES ET DE LITS se sont poursuivies (5758 en 2020).

1 million d'interventions chirurgicales ont été déprogrammées depuis 18 mois.

LE MANQUE DE PERSONNEL est criant, dû à une fuite au regard des conditions de travail et du manque de considérations, d'attractivité sur la nuit et le weekend. A cela se rajoute le scandale des personnels suspendus (15000) ainsi que certains métiers qui ont été exclus de la revalorisation de leurs grilles indiciaires (psychologues, AMP, ambulanciers, secrétaires, ouvriers, ASH, moniteurs éducateurs, éduc spé etc...).

LE MANQUE DE FINANCEMENT, un ONDAM (Objectif National de Dépenses de l'Assurance Maladie) loin d'être à la hauteur des besoins amènent les établissements à continuer leurs politiques de restrictions.

Voilà, aujourd'hui, où en est notre système de soins en pleine pandémie !
La situation est inacceptable car cela fait perdre des chances à un grand nombre de patient-es et engendre un manque d'humanité a notre système de santé.

USAGER-ERES ET PROFESSIONNEL-LES DE LA SANTÉ

STOP A LA DESTRUCTION DE NOTRE SYSTÈME DE SANTE !

RDV Place Anatole France à 14h le mardi 11 janvier

POUR EXIGER :

- L'arrêt des fermetures de lits, services et établissements et la réouverture de ceux déjà fermés,
- la réintégration de tous les personnels suspendus et privés de salaire,
- un plan d'embauche massif pour répondre aux besoins,
- l'augmentation des effectifs médicaux et paramédicaux en formation,
- la titularisation de toutes et tous les contractuel-les, la révision des grilles indiciaires de l'ensemble des Hospitalier-ères,
- l'augmentation du point d'indice et une revalorisation des salaires dans les établissements privés !

Un préavis de grève est déposé pour vous permettre de débrayer.